

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 janvier 2024 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Steeve Gauthier, conseiller
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

ABSENCES MOTIVÉES:

Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Yvan Duval, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 ;
5. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2023 ;
6. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
7. Certificats de crédits disponibles ;
8. Rapport du service d'urbanisme ;
9. Rapport du directeur général ;
10. Approbation d'une demande de subvention (ponceaux) pour le programme PAFFRS pour les années 2024 et 2025 ;
11. Approbation d'une demande de subvention (glissières) pour le programme PAFFRS pour les années 2024 et 2025 ;
12. Demande de reconduction de la division des districts électoraux;
13. Autres sujets ;
14. Période de questions ;
15. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h35

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-24-01-15-01 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-24-01-15-02 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 est adopté.

ADOPTÉ

5.- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2023

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-24-01-15-03 Sur proposition de Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2023 est adopté.

ADOPTÉ

6.- Adoption des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de décembre 2023 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de décembre 2023.

CA-24-01-15-04 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de décembre 2023 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

7.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de janvier 2024.

CA-24-01-15-05 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

8.- Rapport du service d'urbanisme

Le greffier trésorier dépose le rapport de l'inspecteur municipal contenant la liste des différents permis octroyés au mois de décembre 2023.

CA-24-01-15-06 Sur proposition de Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de décembre.

ADOPTÉ

9.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport

CA-24-01-15-07 Sur proposition de Michel Cordeau faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

10- Approbation d'une demande de subvention (ponceaux) pour le programme PAFFRS pour les années 2024 et 2025.

CONSIDÉRANT QU'il est important de sécuriser notre route pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE nous devons planifier des travaux pour la réfection de nos ponceaux défectueux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a besoin de cette aide financière afin de planifier ces travaux à l'intérieur des deux prochaines années ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville va investir un montant total de 75 000\$ suite à l'approbation de la subvention du programme PAFFRS ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil autorise le directeur général à signer tous les documents relatifs à ce programme et à effectuer toutes démarches ou modifications relatives à ce programme qu'il peut juger utile ou nécessaire pour donner effet à ce programme ;

CA-24-01-15-08 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy faite et appuyée à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph approuve la dépense de 75 000\$ pour les travaux de réfection des différents ponceaux suite à l'approbation de la subvention du programme PAFFRS et autorise le directeur général à signer tous les documents relatifs à ce programme.

ADOPTÉ

11.- Approbation d'une demande de subvention (glissières) du programme PAFFRS pour les années 2024 et 2025.

CONSIDÉRANT QU'il est important de sécuriser notre route pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE nous devons planifier des travaux pour la réfection de nos glissières ainsi que nos panneaux de signalisation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a besoin de cette aide financière afin de planifier ces travaux à l'intérieur des deux prochaines années ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville va investir un montant total de 58 100\$ suite à l'approbation de la subvention du programme PAFFRS ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil autorise le directeur général à signer tous les documents relatifs à ce programme et à effectuer toutes démarches ou modifications relatives à ce programme qu'il peut juger utile ou nécessaire pour donner effet à ce programme ;

CA-24-01-15-09 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy faite et appuyée à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph approuve la dépense de 58 100\$ pour les travaux de réfection de nos glissières et panneaux de signalisation suite à l'approbation de la subvention du programme PAFFRS et autorise le directeur général à signer tous les documents relatifs à ce programme.

ADOPTÉ

12.- Demande de reconduction de la division des districts électoraux

Le directeur général informe les membres du conseil que s'ils veulent reconduire la division des districts électoraux de notre territoire sans y effectuer de changement, il faut déposer notre demande avant le 15 mars 2024.

CA-24-01-15-10 Sur proposition de Michel Cordeau faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil donne le mandat au directeur général de déposer une demande de reconduction de la présente division des districts électoraux.

ADOPTÉ

13.- Autres sujets

Aucun autre sujet

14.- Période de questions

Aucune question

15.- Levée de la séance

La séance est levée

CA-24-01-15-10 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h10.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier